

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

## L'ENTREPRISE

Nom ou dénomination sociale : **REQUIREM**

Adresse professionnelle ou siège social : 25 rue du 4 septembre, 75002 Paris

SIREN: 902 475 995 RCS Paris

NAF/APE : 7022Z

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **REQUIREM SASU**.

Elles sont conservées pendant toute la durée de la relation et pendant un délai de 5 ans à partir de la cessation de la relation et sont destinées uniquement à REQUIREM.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : *ARGENTO Damien*, [damien.argento@requirem.com](mailto:damien.argento@requirem.com)

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

## STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 21007561 (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

**CIF (Conseiller en Investissements Financiers)** susceptible de fournir des conseils en investissement de manière indépendante enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org);

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

**IAS (Intermédiaire en Assurance)** : courtier de type C n'ayant pas de lien exclusif avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et fournissant un service de recommandation fondé sur une analyse impartiale et personnalisée. Conseil de niveau 2.

**IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements)** : conseiller indépendant rémunéré exclusivement par honoraires de conseil.

Les activités d'IAS ou et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

**Agent immobilier** : Carte de Transaction sur immeubles et fonds de commerce, sans détention de fonds. L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de

l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : Liberty Specialty Markets Europe.

Numéros de polices : MRCSFGP202108FR00000000036233A00

Pour des montants de :	CIF	IAS	IOBSP	IMMO
Responsabilité Civile Professionnelle :	600 000 euros	1 500 000€	500 000 euros	600 000 euros

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr) ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

**LISTE DES PARTENAIRES/ PRINCIPAUX PARTENAIRES <sup>1</sup>: COMPAGNIES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT, ENTREPRISES D'ASSURANCE, AUTRES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES IMMOBILIERS (Promoteurs)**

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Lombard International Intencial Patrimoine Vie Plus Cardif	Assureur	Distribution	Honoraires
Cerenicimo Vinci Nexity	Promoteur	Distribution	Honoraires
Edmond de Rothschild Rothschild & Co Lyxor Lynceus Partners First Trust Salamandre AM	Sociétés de gestion	Distrubtion	Honoraires

**MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL**

**Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués : 250 € TTC / heure (soit 208€ HT).**

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière indépendante, votre conseiller s'engage à ne pas conserver les commissions et à vous les reverser aussi rapidement que possible.

Ainsi dans ce cadre, le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers disponibles sur le marché. Ces instruments sont suffisamment diversifiés quant à leur type et à leurs émetteurs, ou à leurs fournisseurs et ne se limitent pas à ceux avec lesquels le conseiller entretient des relations étroites prenant

la forme tous liens capitalistiques, économiques ou contractuels pouvant remettre en cause l'indépendance du conseil fourni.

## MODE DE COMMUNICATION

Le CIF pourra être amené à communiquer avec le client par téléphone, SMS, mail, réseaux sociaux, rendez-vous physique, rendez-vous en visioconférence.

## TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

## MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : Requirem, 25 rue du 4 septembre, 75002 Paris

Par tel : 06 33 98 05 42 ou par mail : [contact@requirem.com](mailto:contact@requirem.com)

### Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

## Saisir un médiateur :

<b>I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise :</b> Médiateur de l'Anacof 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris	<b>Pour les activités d'assurance</b> La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09  Site internet : <a href="https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur">https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur</a>
<b>II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :</b> Pour les activités de CIF Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02  Site internet : <a href="https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation">https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation</a>	<b>Pour les activités d'IOBSP et Immobilières<sup>2</sup></b> Médiation de la consommation - ANM Conso 62 rue Tiquetonne 75002 PARIS  <a href="https://www.anm-conso.com/site/particulier.php">https://www.anm-conso.com/site/particulier.php</a>
Le client Fait à : _____ Date : _____ Signature : _____	Le conseiller Fait à : _____ Date : _____ Signature : _____

